

# L'environnement au tribunal : Questions relatives à l'application de la loi en matière de protection de la faune au Canada

**Les 2 et 3 mars 2018**  
**Université de Calgary**  
**Calgary (Alberta)**

## **CONFÉRENCIERS**

### **Martin Olszynski**

Martin Olszynski est professeur adjoint en droit à l'Université de Calgary. Il s'est joint à la Faculté le 1er juillet 2013, après plusieurs années de service dans la fonction publique. De 2007 à 2013, il a été avocat-conseil au ministère fédéral de la Justice, où il a pratiqué le droit à l'Unité des services juridiques à Pêches et Océans Canada. Au cours de cette période, il a aussi été détaché à la Division des affaires législatives et réglementaires d'Environnement Canada.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences (biologie), d'un baccalauréat en droit de l'Université de la Saskatchewan et d'une maîtrise en droit (spécialisation en droit de l'environnement) de l'Université de Californie à Berkeley. Après ses études en droit, il a fait son stage auprès de l'honorable juge Denis Pelletier de la Cour d'appel fédérale (2006). Avant son arrivée à l'Université de Calgary, il a été professeur à temps partiel à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, où il a enseigné le droit de l'environnement.

Les intérêts de recherche et les enseignements principaux de Martin portent sur les politiques et le droit relatifs à l'environnement, les ressources naturelles et l'eau. Il a aussi comparu comme témoin lors d'audiences sur l'environnement à la Chambre des communes et au Sénat.

### **Alex Bernard**

Alex Bernard est avocat principal au sein de l'équipe des crimes économiques et réglementaires du Service des poursuites pénales du Canada à Edmonton, en Alberta, à laquelle il s'est joint en 2009. Il a mené diverses poursuites pour des infractions liées à la pollution, à la conservation de la faune et au trafic. Avant 2009, il était avocat-conseil au bureau régional de Justice Canada dans les Territoires du Nord-Ouest, où il a fourni des services consultatifs et de contentieux sur des questions touchant la réglementation et l'évaluation environnementale, notamment à titre d'avocat-conseil du gouvernement du Canada au sein de la Commission d'examen conjoint du projet gazier Mackenzie. Il donne actuellement, conjointement avec Erin Eacott, un cours d'introduction au droit de l'environnement à la Faculté de génie de l'Université de l'Alberta.

### **Erin Eacott**

Erin Eacott est procureure au Service des poursuites pénales du Canada (SPPC). Elle est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'École de droit Schulich de l'Université Dalhousie avec une spécialisation en droit de l'environnement. Elle engage des poursuites en matière d'infractions réglementaires fédérales depuis 2002, plus particulièrement en matière d'infractions environnementales. Elle pratique principalement en Alberta, mais a travaillé sur des poursuites environnementales dans plusieurs autres provinces et territoires. Avant d'exercer le droit, Erin Eacott a travaillé avec plusieurs ONGE et Premières nations sur des questions environnementales. Elle enseigne le droit de l'environnement à l'Université de l'Alberta depuis 2011.

## **Kevin Buerfeind**

Kevin Buerfeind travaille à Environnement Canada depuis 32 ans, œuvrant dans les domaines de la science et de l'application de la loi. Il est titulaire d'un diplôme en sciences des ressources et d'un baccalauréat en sciences de l'atmosphère. Kevin possède une expérience des domaines policier et météorologique acquise avant de joindre le programme d'application de la loi à Environnement Canada au milieu des années 1990. Il a travaillé comme agent sur le terrain à la réalisation d'inspections et d'enquêtes en Alberta, œuvré pendant trois ans à titre de coordonnateur national des enquêtes pour le Service de la protection environnementale à Ottawa, et pendant cinq ans comme gestionnaire régional des enquêtes pour le Canada atlantique. En 2009, il accepte le poste de directeur régional de la Direction de l'application de la loi sur la faune, à Edmonton, où il est responsable de la surveillance en matière d'application de la loi fédérale sur la faune dans trois provinces et deux territoires. Kevin a donné des présentations ainsi que de la formation sur l'application des lois environnementales à l'échelle nationale et internationale, et a participé à des groupes de travail internationaux sur les crimes environnementaux, dont INTERPOL.

## **Phillip Saunders**

Phillip M. Saunders c. r. est professeur agrégé à l'École de droit Schulich et ancien doyen et professeur de droit de Weldon (2005-2010) à l'Université Dalhousie. Il est nommé conjointement à la *School for Resource and Environmental Studies* et professeur adjoint de recherche à l'Institut national d'études de la mer de Chine méridionale à Hainan, en Chine. Ses intérêts d'enseignement et de recherche comprennent le droit maritime et environnemental international, la délimitation des frontières maritimes, le développement du plateau continental, le droit de la responsabilité délictuelle, les recours judiciaires et le droit de la pêche.

Le professeur Saunders était auparavant au Centre international d'exploitation des océans, comme conseiller principal en matière de politiques et représentant sur le terrain pour le Pacifique Sud, et il a servi au gouvernement du Botswana en tant qu'agent de district (développement). Il a géré et exécuté des projets de développement et de formation dans les domaines de la délimitation des frontières et du droit de la mer et de l'environnement dans un certain nombre de régions, y compris le Pacifique Sud, les Caraïbes, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et l'Océan indien. Il a agi à titre d'avocat-conseil pour la Nouvelle-Écosse dans le cadre de l'arbitrage de sa frontière maritime extracôtière avec Terre-Neuve (1998-2001), a conseillé des gouvernements au Canada et dans plusieurs autres pays sur des questions litigieuses relatives à la frontière maritime et a agi à titre de témoin expert au Canada et au sein de la *Society of Maritime Arbitrators* (NY). Il a également été nommé commissaire dans le cadre du premier processus d'examen du projet *Deep Panuke* au large des côtes, et il est corédacteur en chef de l'ouvrage intitulé *International Law - mainly As Interpreted and Applied in Canada* (2014).

## **Ron Wiebe**

Ron Wiebe est diplômé du Collège communautaire de Lethbridge en gestion des ressources renouvelables et il a obtenu un certificat d'application de la loi en matière de conservation. Il a travaillé pendant 29 ans dans la fonction publique, au gré de cinq affectations en Alberta. En 1999, il est d'abord agent des pêches et de la faune à Canmore et, après quelques années, il est devenu agent des pêches et de la faune responsable du district de Canmore, poste qu'il a occupé jusqu'en 2013. Il est actuellement inspecteur de l'unité de Calgary, où il supervise les opérations dans huit districts, de Canmore à Oyen. Il dirige 19 employés dans son unité. Il supervise et dirige des enquêtes complexes, des poursuites et des mandats de perquisition, et veille à ce que le personnel de l'unité exerce toutes les fonctions requises. Cela comprend les plaintes du public à l'égard d'interventions d'urgence relatives à des infractions à la législation et des questions de sécurité publique quant à des espèces sauvages qui représentent un problème. Il veille également à ce que le personnel et les agents de district respectent les lois sur les agents de la paix, les espèces sauvages et les pêches, ainsi que le Code criminel et d'autres lois applicables.

## **Trevor Miller**

Trevor Miller est allé au Collège Lakeland et détient un diplôme de deux ans de la pêche et de la faune et un certificat d'une année de mesures de conservation du Collège communautaire de Lethbridge. En 1989, il a commencé sa carrière comme étudiant d'été en tant qu'agent de conservation saisonnier. Il a occupé des emplois saisonniers pendant deux étés jusqu'au terme de sa troisième année à Lethbridge. Après ses études universitaires, il a pu travailler comme salarié à titre d'agent de conservation en Saskatchewan. Il a travaillé à Cypress Hills en Saskatchewan, Kenosee Lake, Melville, Buffalo Narrows, Ile-à-la-Crosse et Beuval. En novembre 1992, on lui a offert un poste à temps plein en Alberta à titre d'agent de la pêche et de la faune à Fort Vermilion. En 1997, il a déménagé à Cold Lake, et en 2005, il a été promu au Lac La Biche. En 2007, il a été promu inspecteur, puis promu surintendant de la région du Sud de Calgary en 2013.

## **Dyna Tuytel**

Dyna Tuytel est avocate salariée au bureau d'*Ecojustice* à Calgary, un organisme de bienfaisance voué au droit de l'environnement. Elle s'intéresse particulièrement aux questions relatives aux milieux sauvages et à la faune, en mettant l'accent sur les espèces en péril, les changements climatiques et les questions énergétiques. Passionnée des épaulards depuis toujours, elle consacre actuellement une grande partie de son temps à essayer d'utiliser la loi pour assurer une véritable protection de la population résidente du sud d'épaulards en voie de disparition. Elle est membre du barreau de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

## **Owen Saunders**

Owen Saunders est l'ancien directeur général de l'Institut canadien du droit des ressources. Il est actuellement agrégé principal à l'Institut et professeur auxiliaire à la faculté de droit de l'Université de Calgary. Il travaille à l'Institut depuis 1980 et occupait le poste de directeur général depuis juillet 1989. Il est associé de recherche à l'Institut depuis 1980 et professeur auxiliaire de droit à l'Université de Calgary depuis 1984. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en économie de l'Université St. Francis Xavier, un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie et une maîtrise en droit de l'Université de London (London School of Economics and Political Science). Ses principaux domaines d'intérêt sont les politiques des ressources naturelles, le droit du commerce international, de l'énergie, des eaux transfrontalières et de l'environnement, ainsi que le droit constitutionnel.

## **Nigel Bankes**

Nigel Bankes travaille à la Faculté de droit depuis 1984 et est actuellement titulaire de la Chaire de droit des ressources naturelles. Il donne ou a donné des cours en droit de la propriété, en droit autochtone, en droit des ressources naturelles, en droit de l'énergie, en droit pétrolier et gazier et en droit international de l'environnement. Il a été détaché auprès du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à Ottawa à titre de professeur en résidence au Bureau du contentieux pendant l'année universitaire 1999-2000. Il est professeur auxiliaire à l'Université de Tromsø, Norvège. En 2010, l'Université d'Akureyri en Islande a décerné un doctorat honorifique à M. Bankes en reconnaissance de sa contribution au développement du droit de l'Arctique dans les domaines du droit des ressources naturelles, du droit international de l'environnement et des droits des peuples autochtones. Ses travaux de recherche portent notamment sur les accords de développement conjoints dans les zones marines et le règlement des différends en vertu de la Convention sur le droit de la mer et du Traité du fleuve Columbia. Il a été rédacteur en chef du *Journal of Energy and Natural Resources Law* de 2008 à 2011.

## **Arlene Kwasniak**

Arlene Kwasniak est agrégée supérieure de recherche à l'Institut canadien du droit des ressources et professeure émérite de droit à l'Université de Calgary. Elle est titulaire d'une maîtrise ès arts (philosophie) de la *Wayne State University* (1975), d'un baccalauréat en droit de l'Université de l'Alberta (1980) et d'une maîtrise en droit de la *Lewis and Clark Northwestern School of Law* (1992). Avant de se joindre à

l'Université de Calgary en 2003, la professeure Kwasniak a exercé le droit pendant 11 ans au *Environmental Law Centre* d'Edmonton, Alberta.

La professeure Kwasniak a publié notamment les livres suivants : *Alberta Public Rangeland Law and Policy*, *A Conservation Easement Guide to Alberta*, *Reconciling Political and Ecosystem Borders: A Legal Map*, *Alberta Wetlands: A Law and Policy Guide* (2016) et *A Legal Guide to Public Lands in Alberta* (2015). *Public Lands and Resources Law in Canada*, coécrit avec Alastair Lucas, a été présélectionné pour le prix Walter-Owen (2017). Arlene Kwasniak a remporté le Prix 2013 de l'Association du Barreau canadien-Law Society of Alberta pour services distingués dans le domaine juridique.

La professeure Kwasniak a fait partie de l'équipe sur les terres humides du *Alberta Water Council* qui a élaboré une nouvelle proposition de politique en 2007, a siégé au comité d'examen de la gestion des eaux de l'Alberta qui a joué un rôle déterminant dans l'élaboration d'une nouvelle législation sur l'eau pour la province, ainsi qu'au Comité consultatif fédéral sur la réglementation constitué en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale pour conseiller le ministre fédéral de l'Environnement sur les questions relatives à l'évaluation environnementale au Canada.

## **David Poulton**

Dave Poulton est directeur de l'*Alberta Land Institute* de l'Université de l'Alberta. Il est également directeur exécutif de l'*Alberta Association for Conservation Offsets*, un forum visant à faire progresser la compréhension de l'utilisation des compensations de conservation et de l'élaboration des politiques de compensation. M. Poulton a été directeur exécutif de la section de Calgary/Banff (aujourd'hui le sud de l'Alberta) de la Société pour la nature et les parcs du Canada de 2000 à 2008, et directeur de la conservation de cette organisation de 1999 à 2000. Avant de se joindre à la SNAP, il a pratiqué le droit à Calgary pendant 11 ans. Il détient un baccalauréat et une maîtrise en sciences politiques de l'Université de Calgary, un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie, ainsi qu'une maîtrise en droit de l'Université de Calgary.

## **Sara Jaremko**

Sara Jaremko est chercheuse universitaire à l'Institut canadien du droit des ressources. Elle a obtenu sa maîtrise en droit des ressources naturelles, de l'énergie et de l'environnement de l'Université de Calgary et est titulaire d'un baccalauréat (philosophie) et d'un doctorat en jurisprudence de l'Université de la Colombie-Britannique. Elle a travaillé en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario et est membre du barreau de l'Alberta. Ses recherches portent entre autres sur le droit et les politiques environnementales, l'aménagement du territoire, la gestion des effets cumulatifs et le développement du Nord.

## **Alastair Lucas**

Alastair Lucas, conseil de la reine, est directeur du programme de maîtrise en développement durable de l'énergie de l'Université de Calgary (SEDV), programme qu'il a cofondé. Il est professeur à la faculté de droit, dont il a déjà été le doyen, et professeur auxiliaire en aménagement de l'environnement à l'Université de Calgary. Alastair Lucas a été membre par intérim de l'Energy Resources Conservation Board de l'Alberta et directeur général de l'Institut canadien du droit des ressources, où il est maintenant associé. Il s'intéresse principalement à la réglementation de l'énergie et de l'environnement, au droit du pétrole et du gaz, au droit administratif et au droit constitutionnel, en particulier le droit comparé de l'environnement et de l'énergie. Il est membre du Barreau de l'Alberta. Son expérience d'enseignement s'étend du programme SEDV (à Calgary et à Quito, en Équateur), au programme de gestion de l'environnement urbain de l'Institut asiatique de technologie de Thaïlande, en passant par la faculté de droit de l'Université de Copenhague. Il a remporté, notamment, le Prix d'excellence dans la catégorie de la recherche juridique de la Société du Barreau de l'Alberta et de l'Association du Barreau canadien, ainsi que le Prix d'excellence en internationalisation du recteur de l'Université de Calgary.

## **Meghan Ash**

Meghan Ash est conseillère en politiques législatives à la Division de la gouvernance législative d'Environnement et Changement climatique Canada. Au cours des dix dernières années, elle s'est

consacrée à différentes initiatives législatives du Ministère, notamment la mise en œuvre de la Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales et de la Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement. Meghan est diplômée de l'Université Mount Allison (B. Com.) et de la Schulich School of Law de l'Université Dalhousie (LL. B. avec spécialisation en droit de l'environnement). Elle a été admise au Barreau du Haut-Canada en 2007.

### **Gilbert Van Nes**

Gilbert Van Nes comble présentement le poste d'avocat-conseil général et d'officier de règlement au service de la Commission des appels environnementaux de l'Alberta. Monsieur Van Nes avise la Commission et coordonne le mode de règlement extrajudiciaire des différends. Avocat au sein du gouvernement de l'Alberta en 1992 et durant les sept années suivantes, Monsieur Van Nes a agi comme procureur environnemental à la division des poursuites spéciales du Ministère de la Justice et a avisé ses principaux clients aux départements de l'Environnement, de l'Infrastructure, de l'Agricole, de l'Alimentation et du Développement rural. De plus, il a contribué à la rédaction de la législation, soit la Loi sur la protection et l'embellissement de l'environnement, la Loi sur les ressources en eau ainsi que la création des programmes d'exécution. Il a représenté ses clients à la Commission d'énergie et des services publics de l'Alberta. Il a siégé au comité formé des membres de la conservation des ressources naturelles et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

Monsieur Van Nes a gradué en avril 1991 avec un baccalauréat en droit et a été admis au Barreau de l'Alberta en juillet 1992. Monsieur Van Nes est aussi bachelier en sciences (concentration biologique). Il détient aussi un diplôme en administration contradictoire de la Société d'arbitrage et de médiation de l'Alberta.

### **David Wright**

David Wright est professeur adjoint et membre du groupe de recherche en droit des ressources naturelles, de l'énergie et de l'environnement à la Faculté de droit de l'Université de Calgary. Avant d'être nommé professeur, il a occupé des postes au sein du Commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada, du Conseil tribal des Gwich'in, du Programme des Nations Unies pour le développement, du gouvernement du Nunavut, du cabinet d'avocats Stewart McKelvey et du *Marine and Environmental Law Institute* de l'Université Dalhousie. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en jurisprudence de l'Université Dalhousie et d'une maîtrise en droit de l'Université Stanford. Durant ses études supérieures à la *Stanford Law School*, il a été membre du *Stanford Woods Institute for the Environment*. M. Wright a vécu dans les trois territoires du Nord canadien et a été reçu au barreau du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et de la Nouvelle-Écosse.

### **Robert Hamilton**

Robert Hamilton, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université de Calgary, détient un baccalauréat ès arts spécialisé en philosophie de l'Université St. Thomas, un doctorat en jurisprudence de la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et une maîtrise en droit de la faculté de droit d'Osgoode Hall. Il est candidat au doctorat à la Faculté de droit de l'Université de Victoria. Sa thèse porte sur les droits ancestraux et issus de traités des Autochtones dans les provinces maritimes du Canada et ses recherches portent sur le droit, l'histoire juridique et les perspectives théoriques du droit et de l'histoire. Il a publié des articles sur les droits fonciers autochtones et a présenté ses recherches à de nombreuses conférences universitaires. M. Hamilton a également travaillé avec les Premières Nations sur des questions relatives aux droits issus de traités et aux titres ancestraux et à l'élaboration de politiques de gouvernance.

### **John Donihee**

John Donihee est un avocat du Nord qui compte plus de 35 ans d'expérience en droit et en gestion des ressources dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Il détient des diplômes d'études supérieures en droit et en environnement et est membre du barreau des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et de l'Alberta. Il a conseillé les clients inuvialuits sur les modifications à apporter aux lois sur la

faune du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pour tenir compte des revendications territoriales. En 2002, le gouvernement du Nunavut a retenu ses services à titre de conseiller juridique pour aider à l'adoption de la nouvelle Loi sur la faune et la flore. Il compte parmi ses clients des tribunaux de cogestion de la faune et des organisations autochtones qui s'occupent de la gestion quotidienne de la faune. En 2014, M. Donihee a reçu le Prix du premier ministre du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour son travail en droit collaboratif dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle Loi sur la faune des Territoires du Nord-Ouest. Il agit actuellement à titre d'avocat-conseil auprès de *Willms & Shier LLP Environmental Lawyers*.

## **Bill Snow**

William Snow est membre de la Nation des Stoney Nakoda, de la Première Nation de Wesley, détient la double citoyenneté canadienne et américaine, et est de descendance Stoney Nakoda/Yuma Quechan. Depuis 2012, il est gestionnaire des consultations de la Première Nation Stoney Nakoda. Ce travail comprend l'évaluation des projets de ressources industrielles dans les terres traditionnelles Stoney Nakoda, dans le sud de l'Alberta, qui font l'objet de nombreuses consultations auprès de l'industrie et des gouvernements fédéral et provincial.

En 2016, il a participé à la coordination des cérémonies de la nation Stoney Nakoda pour la réintroduction des bisons dans le parc national du Canada Banff. La nation Stoney Nakoda a également terminé une étude sur les connaissances traditionnelles portant sur les grizzlis dans le parc provincial Kananaskis pour Environnement et changements climatiques Canada.

En septembre 2017, il a accepté le *Ted Smith Conservation Award* de Yellowstone au Yukon au nom de *Stoney Consultation*.

## **Allan Ingelson**

Allan Ingelson est devenu directeur général de l'Institut canadien du droit des ressources le 1<sup>er</sup> juillet 2012. Il est professeur agrégé à la faculté de droit et a été directeur du programme de gestion de l'énergie Haskayne et membre du Comité consultatif sur l'enseignement de la Canadian Association of Petroleum Landmen (CAPL). Il est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Denver, d'un *juris doctor* et d'un baccalauréat en sciences de l'Université de Calgary et d'un baccalauréat de l'Université de l'Alberta. Il a été admis au Barreau de l'Alberta en 1991 et il est membre de l'Association du Barreau canadien, du Barreau de l'Alberta, de l'Association canadienne des professeurs de droit et de l'International Association for Impact Assessment (IAIA). Il est coauteur d'un livre sur le développement durable publié par les presses de l'Université de Calgary en 2001. Allan Ingelson a élaboré et donné des cours sur l'étude d'impact environnemental, le droit de l'environnement et la réglementation. Il est l'éditeur du livre *Environment in the Courtroom*, un recueil d'articles du symposium présentés entre 2012 et 2015, qui sera publié par les presses de l'Université de Calgary en 2018.